



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Piopolis

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2021

Avis est par les présentes donné que les séances ordinaires du conseil municipal de Piopolis, pour l'année 2021, se tiendront les lundis (exceptionnellement le mardi lorsque le lundi est un jour férié), à 19 h 00 à la salle municipale de Piopolis située au 403 rue Principale aux dates suivantes :

11 janvier	3 mai	7 septembre
1 février	7 juin	4 octobre
1 mars	5 juillet	15 novembre
5 avril	9 août	6 décembre

AVIS est également donné que la Municipalité appliquera le cadre particulier découlant de l'état d'urgence sanitaire de la ministre de la Santé et des Services sociaux et que dans ce contexte, les séances du Conseil seront tenues à huis clos, et ce, jusqu'à indications contraires.

DONNÉ à Piopolis ce 11^e jour de décembre deux mille vingt.

Emmanuelle Fredette
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Emmanuelle Fredette, résidant à Ste-Cécile-de-Whitton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux, aux endroits désignés par le conseil, le 11^e jour de décembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11e jour de décembre deux mille vingt.

Emmanuelle Fredette
Directrice générale et secrétaire-trésorière